

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO S-2219



Avis public est donné que le règlement numéro S-2219 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel de façon à modifier la délimitation des zones inondables 0-20 ans et 20-100 ans entre la rue Lahaie et la route Sir-Wilfrid-Laurier, dans le secteur de Saint-Antoine est entré en vigueur le 4 mai 2018 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Que le présent règlement respecte les orientations gouvernementales en matière d'aménagement complémentaire et fait l'objet des approbations suivantes :

- par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 4 mai 2018;
- par la Communauté métropolitaine de Montréal qui s'en remet au gouvernement du Québec pour l'approbation, le tout tel qu'il appert d'une correspondance en date du 8 mai 2018.

Ce règlement est déposé au bureau de la greffière à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur.

Donné à Mirabel ce 23 mai 2018

La greffière,

Me Suzanne Mireault, avocate